



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 25 juin 1999**

Conseillers en exercice : 44

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :  
le 14 Juin 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 29 Juin 1999

**Aménagement du carrefour Saint-Hubert - Convention pour  
participation financière de la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON,  
Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M.  
Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

***Conseillers :***

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul  
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel  
GENDREAU, Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève  
RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme  
Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M. Pierre GUERIT, Mme  
Janine LUCAS, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE,  
M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-  
Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert  
PLANTECOTE, M. Jacques VANDIER

**Secrétaire de séance :** Guy-Marie GUERET

**Excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD donne pouvoir à M. Michel GENDREAU.  
M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.  
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.  
M. Pierre STEVENET donne pouvoir à Mme Jacqueline LEFEBVRE.

DELIBERATION D99387

**CONSEIL MUNICIPAL DU 25 juin 1999**

**Voirie Circulation Sécurité Routière**

**Aménagement du carrefour Saint-Hubert - Convention pour  
participation financière de la Ville de Niort**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Le Contrat de Plan Etat-Région prévoit, par décision du Ministère de l'Equipement en date du 18 Décembre 1995, l'aménagement du bas de l'Avenue de Nantes (carrefour Saint-Hubert) sous maîtrise d'ouvrage Etat. L'objectif de cet aménagement est d'améliorer les conditions de circulation et de rendre aux riverains une qualité de vie satisfaisante.

Cette opération, d'un montant total de 20 MF T.T.C., est cofinancée par l'Etat (27,5 %), la Région (27,5 %), le Conseil Général (22,5 %) et la Ville de Niort (22,5 %), ce qui établit la participation de la Ville de Niort à 4,5 MF T.T.C.

Il est donc nécessaire de passer une convention entre la Ville de Niort et l'Etat pour définir les modalités de cette participation.

Les crédits correspondants sont prévus dans le cadre de la programmation pluriannuelle.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention annexée à la présente délibération,
- autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)